

Le DROIT OUVRIER

DROIT DU TRAVAIL – PRUD'HOMIE – SÉCURITÉ SOCIALE

Sommaire

Marianne Girier-Timsit : Travailleur à toute heure

Colloque organisé par Cyrille Marconi et Lucas Bento de Carvalho
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Les nouvelles formes de contrats précaires en droit du travail

Cyrille Marconi : Contrat de travail et précarité : éclairages historiques
sur la permanence d'une relation

Camille Drouiller : La place des techniques civilistes dans la rupture
anticipée du contrat de travail

Lucas Bento de Carvalho : Le CDI de chantier : une précarité au carré

Laurianne Enjolras : Le CDI intérimaire, entre stabilité de l'emploi et
flexibilité du travail

Arnaud Lucchini : Le recours au CDD : entre ordre public et
négociation collective

Manon Passette : Un mécanisme conventionnel de variation
unilatérale du contrat de travail : l'accord de performance collective

Thomas Algans : L'appréhension des nouvelles formes de contrats
précaires par l'inspecteur du travail

JURISPRUDENCE

L'incidence du recours systématique aux heures supplémentaires sur le contrat de travail

Cour de cassation (Ch. Soc.) 8 septembre 2021 – Note **Marie-France
Bied-Charreton** (p. 586)

La prise en charge des cotisations syndicales par l'employeur

Cour de cassation (Ch. Soc.) 27 janvier 2021 – Note **Tristan Chevalier**
(p. 589)



OCTOBRE-NOVEMBRE 2021

Travailleur à toute heure par **Marianne Girier-Timsit**, Doctorante à l'Université Paris Nanterre, Conseillère confédérale CGT 527

**LES NOUVELLES FORMES DE CONTRATS PRÉCAIRES
EN DROIT DU TRAVAIL**

Contrat de travail et précarité : éclairages historiques sur la permanence d'une relation par **Cyrille Marconi**, Enseignant-chercheur en histoire du droit à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour 532

La place des techniques civilistes dans la rupture anticipée du contrat de travail par **Camille Drouiller**, Maître de conférences en droit privé, Université de Pau et des Pays de l'Adour, E2S UPPA, CNRS, TREE 538

Le CDI de chantier : une précarité au carré par **Lucas Bento de Carvalho**, Professeur à la faculté de droit et de science politique de Montpellier 548

Le CDI intérimaire, entre stabilité de l'emploi et flexibilité du travail par **Laurianne Enjolras**, Maître de conférences en droit privé, École de droit social de Montpellier (EDSM), Université de Montpellier 555

Le recours au CDD : entre ordre public et négociation collective par **Arnaud Lucchini**, ATER, École de droit social de Montpellier (UR-UM204-EDSM) 564

Un mécanisme conventionnel de variation unilatérale du contrat de travail : l'accord de performance collective par **Manon Passette**, ATER, Université de Bordeaux 574

L'appréhension des nouvelles formes de contrats précaires par l'inspecteur du travail par **Thomas Algans**, Inspecteur du travail, DDETS des Pyrénées-Atlantiques 581

Jurisprudence

MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL – Heures supplémentaires – Recours systématique – Modification (oui).
EXÉCUTION DU CONTRAT DE TRAVAIL – Changement d'horaire collectif de travail – Refus du salarié – Faute – Artifice de l'employeur – Effet.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 8 septembre 2021 (n° 19-16.908) 586
Note **Marie-France Bied-Charreton** 588

SYNDICATS PROFESSIONNELS – Conventions et accords collectifs – Adhésion syndicale – Prise en charge par l'employeur des cotisations annuelles – Indépendance financière des organisations syndicales – Critère d'indépendance – Liberté syndicale – Trouble manifestement illicite.
COUR DE CASSATION (Ch. Soc.) 27 janvier 2021 (n° 18-10.672 FP - P + R) 589
Note **Tristan Chevalier**, Juriste à l'Espace international CGT 591

BULLETIN D'ABONNEMENT

(annuel, 12 numéros)

Nom : Prénom :

Profession ou fonctions (facultatif) :

.....

.....

Code postal : Ville :

Bulletin à retourner :

DROIT OUVRIER - Service Abonnements

263, rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tél.: 01 55 82 81 98

avec un chèque à l'ordre de : « Droit Ouvrier » CCP n° 1 1779.430 Paris

Tarifs : France : **105 euros**
 Étranger : **137 euros**
 Adhérent CGT ou étudiant : **82 euros**

Pour la rédaction uniquement, adresser les propositions de contribution,
l'envoi de la jurisprudence à :

de préférence par mail : droitouvrier@cgt.fr,

à défaut : Secteur DLAJ Droit Ouvrier 263 rue de Paris, 93516 MONTREUIL CEDEX

Tél.: 01 55 82 82 11